

1
(N° 65.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Pierre-Marie Gavand, coiffeur de S. M. le Roi des Belges.

MESSIEURS ,

Le pétitionnaire est né à Bourg (France), le 15 frimaire an XIII ; il habite la Belgique depuis l'arrivée de Sa Majesté le roi Léopold dans le royaume, et il y a épousé une Belge en 1833.

Il résulte des renseignements recueillis qu'il s'est toujours conduit de manière à ne donner lieu à aucune plainte.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.